

POUR COLLER

Colle carrelage Rapide

- Pour carrelages de tous types y compris grès cérames
- Jusqu'au format 60 cm x 60 cm

















AJUSTABLE PENDANT



DOMAINE D'EMPLOI :

SUPPORTS ADMIS	SOL INTÉRIEUR	SOL EXTÉRIEUR SOUS ABRI	MUR INTÉRIEUR
Chapes et dalles flottantes	OUI	OUI	
Dallage sur terre-plein	OUI	OUI	
Ragréages P3	OUI		
Planchers béton	OUI	OUI	OUI
Carrelages existants (parfaitement adhérents, soigneusement dégraissés et nettoyés)	OUI		OUI
Chapes anhydrite (après application de Buildfix Primaire d'accrochage)	OUI		OUI
Dalle vinyle rigide (après application de Buildfix Primaire d'accrochage)	OUI		OUI
Planchers chauffants à eau chaude	OUI ⁽¹⁾		
Parois béton			OUI
Enduit de ciment			OUI
Plaques de plâtre cartonnées			OUI
Béton cellulaire			OUI
Plâtre, carreaux de plâtre, carreaux de brique (après application de Buildfix Primaire d'accrochage)			OUI
Panneau de polystyrène revêtu (panneau prêt à carreler))			OUI
Buildfix kit d'étanchéité sous carrelage	OUI		OUI

(1) Non visé par les textes de référence

PRÉPARATION DU SUPPORT : Les supports doivent être propres, plans, sains et solides. Les dallages béton doivent être réalisés depuis plus d'un mois, les chapes ciment depuis plus de 15 jours. Les enduits de ciment doivent avoir plus de 48 heures pour les murs intérieurs. Par temps chaud et/ou fort vent, les supports à base de ciment seront humidifiés quelques heures avant la pose (il ne doit pas persister d'eau en surface du support lors de la pose). Les supports à base de plâtre doivent être secs. Dépoussiérer soigneusement puis appliquer une couche continue du **Primaire universel** à raison de 100 à 200 g/m² puis laisser sécher. Les défauts de planéité localisés n'excédant pas 10 mm d'épaisseur pourront être ragréés avec le mortier colle 24 heures avant la pose.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE : Dans un récipient contenant 0,9 à 1 litre d'eau propre, verser un alupack de 5 kg de Colle carrelage rapide en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (utiliser de préférence un malaxeur électrique). Laisser reposer quelques minutes puis malaxer à nouveau. La pâte obtenue est utilisable pendant environ 20 minutes.

APPLICATION DU MORTIER COLLE : Appliquer le mortier colle sur le support avec une spatule crantée, adaptée à la dimension et au relief des carreaux. L'application sera réalisée avec le côté lisse de la spatule puis régler l'épaisseur de colle avec la spatule crantée. N'étaler la colle que sur une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans un délai maximum de 10 minutes (temps ouvert).

TEMPS OUVERT

Procéder par double encollage (appliquer une fine couche uniforme de colle sur l'envers du carreau) si votre chantier correspond à l'un des cas suivants:

- collage en extérieur
- carrelage d'un format supérieur ou égal à 20 cm x 20 cm.

POSE DES CARREAUX : Poser les carreaux et les battre énergiquement, au moyen d'un maillet si nécessaire. Vérifier régulièrement la qualité du transfert du mortier colle sur l'envers des carreaux. L'ajustement des carreaux est possible dans un délai maximum de 20 minutes. Les traces de colle fraîche seront éliminées avec une éponge humide. Attendre 4 à 6 heures minimum après la pose du carrelage avant de réaliser le jointoiement.

CONSOMMATION: Elle dépend du format, du relief du carreau, du mode d'encollage et de la spatule utilisée.

	Format des carreaux (cm)	Spatule C6 6 mm x 6 mm x 6 mm	Spatule C9 9 mm x 9 mm x 9 mm
Simple encollage	Jusqu'à 20 x 20	3,5 à 4,5 kg/m²	4,5 à 6 kg/m²
Double encollage	Supérieur à 20 x 20	4,5 à 6 kg/m²	6 à 8 kg/m²

PRÉCAUTION D'EMPLOI: La température d'application doit être comprise entre + 5°C et + 30°C. Protéger le chantier des intempéries et du soleil jusqu'au séchage complet du joint. Les délais indiqués correspondent à une température de + 23°C. Ils sont rallongés par temps froid et raccourcis par temps chaud. Colle carrelage rapide encore frais se nettoie à l'eau.

STOCKAGE : 12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage. Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) N. 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ. Pour de plus amples informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

